



La charte d'engagement 2025

Entre l'Office de Tourisme de Sauve et vous

L'Office de Tourisme de Sauve souhaite formaliser les relations avec ses partenaires à travers cette charte.

Elle fixe nos engagements réciproques pour 2025 en vue d'une collaboration dynamique avec pour objectif commun la satisfaction de la clientèle et le développement touristique raisonné et de qualité de notre territoire.

L'Office de Tourisme de Sauve a pour missions quotidiennes :

- Accueillir, informer et conseiller les visiteurs et les habitants
- Se positionner comme entité référente de la promotion et de la diffusion de l'information touristique
- Promouvoir et développer l'offre touristique en coordination avec les acteurs locaux du tourisme (institutionnels, professionnels publics et privés, population locale)
- Concevoir et mettre en œuvre une politique touristique en lien avec la commune
- Valoriser l'économie locale, les circuits courts, les savoir-faire et les initiatives de la commune
- Fédérer et accompagner les professionnels vers la qualification de l'offre touristique
- Encourager les démarches éco-responsables et tendre vers un tourisme durable

Votre Office de Tourisme s'engage à

- Contribuer à la promotion de votre établissement ou activité sur ses supports de communication
- Informer la clientèle de l'offre touristique
- Vous faire bénéficier de son réseau de partenaires et de son expertise
- Vous accompagner dans des démarches de développement et de progrès
- Mettre à votre disposition des outils et supports de communication

Vous vous engagez à

Pour tous les partenaires :

- Souscrire chaque année une assurance responsabilité civile et professionnelle au regard de votre activité
- Respecter la réglementation en vigueur en application dans votre domaine d'activité
- Fournir à la clientèle des services, du matériel et des équipements de qualité
- Être acteur et agir en ambassadeur du village
- Mettre en place un accueil de qualité
- Répondre aux demandes d'informations et d'enquêtes de l'Office de Tourisme
- Participer aux actions qui concernent votre activité, proposées par l'Office de Tourisme (réunion d'information, ateliers...)

